

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

### DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

#### 1) DIA

SN°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
22N0170	NOUACER Ammar	44 Rue de Madrid	XA – 1898 - 1942	Vente amiable	289 990 €
22N0171	SCI HUIT	8 Av Général Leclerc	AL - 77	Vente amiable	143 000 €
22N0172	SCI HP	138 Impasse Jean Lamour	Y - 531	Vente amiable	220 000 €
22N0173	LIBERTI Cynthia	5 Rue Thibaut II	AS - 390	Vente amiable	50 000 €
22N0174	ARIF Mohammed	41 Rue Pasteur	AB - 277	Vente amiable	113 500 €
22N0175	PIATTI Gérard	La Chapelle de Rieupt	BE - 51	Vente amiable	45 000 €
22N0176	BASTIEN Caroline	5 Rue des Potiers	AS - 853	Vente amiable	175 000 €
22N0177	SCI LA TUILERIE	13 Rue des Barclays	AS - 421	Vente amiable	86 000 €
22N0178	ROYER Thomas	1 Rue du Four	AS - 850	Vente amiable	79 000 €
22N0179	SAEM Bassin Pàm	L'EMBISE	X – 218 – 221 – 227 – 232 - 237	Vente amiable	70 329,84 €
22N0180	MOULIN Stéphane	18 Rue des Carmes	AC - 295	Vente amiable	98 000 €
22N0181	Consorts GUILLAUME	128 Rue Pierre Fourier	AD – 342 - 352	Vente amiable	240 000 €
22N0182	JEANSON Clément	6 Place Thiers / 1 Av Gal Patton	AT – 46 – 47 - 48	Vente amiable	120 000 €
22N0183	ROHR Serge	12 allée Gustave Charpentier	AH - 11	Vente amiable	180 000 €
22N0184	Cts HAAKE	39 Rue Montrichard	AY - 144	Vente amiable	190 000 €

22N0185	BOUCHER Lucas	36 Place Duroc	AS – 242 - 614	Vente amiable	65 000 €
22N0186	LIBERTI Cynthia	5 et 5 Bis rue Thibaut II	AS - 390	Vente amiable	96 300 €
22N0187	SCI Patrimoine Immobilier Gambetta	34 Rue Gambetta	AC – 517	Vente amiable	290 000 €
22N0188	SCHILLIG Suzanne	60 Chemin de Courcelles	AW - 296	Vente amiable	170 000 €
22N0189	SAS NEMA	5 B Rue des Carmes	AC - 285	Vente amiable	144 000 €
22N0190	Cts CAMPUS	184 Rue du Bois le Prêtre	AY - 253	Vente amiable	110 000 €
22N0191	Cts VENDETTI	361 Rue du Bois le Prêtre	AY - 176	Vente amiable	149 000 €
22N0192	FRANCOIS Christian	231 Chemin des 19 Arches	AS - 527	Vente amiable	139 750 €
22N0193	Eric VANDERNOTTE	45 Rue Pasteur	AB - 504	Vente amiable	173 000 €
22N0194	FELTEN Etienne	279 Av des Etats-Unis	AM - 329	Vente amiable	200 000 €
22N0195	DELATTRE Arnaud	8 Rue Clémenceau	AS - 182	Vente amiable	51 000 €
22N0196	ANDRE Frédéric	19 bis Av Général Leclerc	AL - 53	Vente amiable	320 000 €
22N0197	TOUSSAINT Bernard	40 Boulevard NEY	AB-388-759-757	Vente amiable	232 000 €
22N0198	DUMONT Patrick	11 Rue de Strasbourg	AW-177-195-196-197	Vente amiable	100 000 €
22N0199	HARTARD Frédéric	18 Rue du Four	AS-233	Vente amiable	70 000 €
22N0200	HOCQUARD-LAJOUX Pascal	5 rue du 26 <sup>ème</sup> BCP	AB-318-319	Vente amiable	155 000 €
22N0201	MAIGRAT Francis	130 rue Bois le Prêtre	AY-28	Vente amiable	12 800 €
22N0202	ECUBREUIL	Allée du Breuil	Y-419-434-554-556-558-560	Vente amiable	312 725 €
22N0203	SCI 90 GRANDE RUE	38 Rue Hordal du Lys	AS - 847	Vente amiable	141 000 €
22N0204	MAIGRAT Francis	130 Rue du Bois le Prêtre	AY - 28	Vente amiable	12 800 €
22N0205	MATHIEUR Immobilier	13 Ter Passage Dusmenil	AB - 708	Vente amiable	125 000 €

22N0206	PERNOT Mathieu	171 Avenue des Etats-Unis	AM - 222	Vente amiable	210 000 €
22N0207	BLANCO Nathalie	161 ter Rue des Lilas	AV - 702	Vente amiable	500 €
22N0208	STAHL-LEROY Pierre	318 Rue Père Hilarion	AV – 302 - 494	Vente amiable	100 000 €

## 2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière

- Madame MANSION Anne-Marie née VINOT
- Madame RÉGNIER Aline née CEDILLE
- Madame BOUYSSÉ Marie Jeanne née DE PAOLI
- Monsieur ROBERT Georges
- Madame MARTIN Delphine née BONNET
- Madame STAUT Aurélie
- Madame COLLIN Fabienne née FOURNET
- Monsieur RODRIGUEZ Joseph
- Madame MARINO née OLIGER Jocelyne

## 3) Marchés – conventions – contrats

Décisions portant sur la signature :

- De contrats avec :
  - Morphosis dans le cadre d'un dimanche au musée le 6 novembre au tarif de 800€
  - Juan tij co pour un spectacle dans le cadre de l'organisation d'Octobre rose 2022 au tarif de 250€
  - MP Music pour un spectacle dans le cadre de la St Nicolas pour un coût de 2 278.80 €
  - MP Music pour un spectacle dans le cadre de la St Nicolas pour un coût de 2 310.45 €
  - Le Roy lune dans le cadre d'un dimanche au musée le 4 décembre au tarif de 550€
  - Les enfants terribles pour le spectacle du 8 décembre 2022 à Montrichard pour un coût de 14 400 €
  - babouep productions pour le spectacle du 12 novembre 2022 à St Laurent pour un coût de 1751 €

- Robin production pour le spectacle du 07 mars 2023 à St Laurent pour un coût de 14 770 €
- SE3I pour la télésurveillance des bâtiments communaux pour un montant de 10 836 € HT (un an renouvelable deux fois par tacite reconduction)
- D'un contrat de services et de maintenance sur les bornes de recharge pour véhicules électriques avec Technocity SAS pour 11 914 € HT
- JUAN'TIJS & CO pour un spectacle dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2022

- De conventions :

- Avec CH Events pour l'organisation d'un salon de l'habitat avec location de Montrichard à 2000 €
- De prestations avec l'association Société Nautique D'aviron pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association Des Amis de la Ludothèque pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association Rugby club pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association PAM athlétisme pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association club canin pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association club subaquatique pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association VBB PAM pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association Gym sport PAM pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association Boxing club pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association société tir la mussipontaine pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association des cavaliers de Bel Air pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€
- De prestations avec l'association bassin mussipontain handball pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport pour un coût horaire de 25€

- De prestations avec l'association cercle d'échecs pour l'organisation d'activités dans le cadre des tickets sport et pour un coût horaire de 25€
- De mise à disposition des installations sportives municipale à l'association SELF DEFENSE 54 pour un coût horaire de 10 €
- De mise à disposition d'une installation sportive avec le comité régional sports pour tous Grand Est au tarif de 24 € par ½ journée pour une salle de pratique et 41 par ½ journée pour une salle de réunion.
- Avec la région Grand Est qui détermine les modalités d'emploi et de libération de la subvention accordée par la Région à la ville pour la construction d'un gymnase
- De mise à disposition de l'espace multi services Zac du Breuil à l'association Georges Guynemer pour 3h
- d'occupation de l'espace coworking avec la société BGE ALSACE LORRANE pour 640 €
- De mise à disposition gracieuse de la maison de la jeunesse le Bardot à association Lire et faire Lire
- De mécénat avec Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne qui s'engage à verser 1500€ afin de participer au projet du spectacle immersif des 450 ans de l'université
- De mécénat avec EDF qui s'engage à verser 1000€ afin de participer au projet du spectacle immersif des 450 ans de l'université
- De mise à disposition d'une installation sportive du boulodrome couvert jusqu'au 31/08/2023 au comité régional de tir à l'arc et au club des archers mussipontains
- Avenant d'une convention de mise à disposition Madame Evelyne DORIGNY en tant qu'accompagnatrice scolaire
- De prestations avec l'association Horizon Vertical pour encadrement et animation des activités et manifestations
- D'occupation temporaire de domaine public fluvial avec les voies Navigables de France relative à la mise en place d'un ponton au niveau du pont Gélot. La redevance de base annuelle de cette convention est de 445.14 €
- De prestations avec MME SOURLIER pour encadrement et animation des activités et manifestations organisées CDS
- De financement de matériel avec la ligue Grand Est de Karaté
- De prestations avec l'association Horizon Vertical pour encadrement et animation des activités et manifestations organisées CDS
- Déploiement d'un GFU pour le système de vidéosurveillance urbaine de la ville de PONT-A-MOUSSON
- D'occupation de l'espace Multi Services Zac du breuil pour l'association Georges Guynemer pour une réunion le 17.11
- D'occupation de la maison de la jeunesse le Bardot pour association LIRE ET FAIRE LIRE

- De désignation du Cabinet CL Avocats et Associés pour défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'expertise engagée de Monsieur Rodolphe Mathieu
- D'attribuer une mission à MOE BET EODD sur l'étude et le suivi des travaux de dépollution sur l'ancien CTM pour un coût de 13 686 €
- D'attribuer l'exécution des travaux de dépollution sur le site de l'ancien CTM à ORTEC GENERAL DEPOLLUTION pour un coût de 39 524.04 €
- D'un avenant n°1 marché de nettoyage et entretien des bâtiments communaux avec l'entreprise CARONET
- De passation d'un marché prestations intellectuelles sté GO PUB CONSEIL - élaboration RLP Ville PAM pour un montant de 23 100 € HT
- D'attribuer la Mission de MOE à IN SITU ARCHITECTES pour le projet de la requalification de la place J. Strohmman pour un montant de 96 801.26 € TTC
- De modifier la mission de MOE à IN SITU ARCHITECTES pour le projet de la requalification de la place J. Strohmman pour un montant de 105 201.26 € TTC

#### **4) Remerciements et divers**

Je tiens à vous faire part des remerciements adressés au conseil municipal par :

- Le souvenir Français pour la subvention accordée de 400 €
- L'harmonie mussipontaine pour la subvention accordée de 2 000 €
- L'AEIM pour la subvention d'un montant de 50 €